



achat véhicule occasion en ALLEMAGNE

Par **Jack0606**, le **27/12/2024** à **22:25**

Bonjour Monsieur, Madame,

J'ai acheté un véhicule d'occasion en ALLEMAGNE par l'intermédiaire d'un mandataire.

J'ai choisi mon véhicule sur annonce le mandataire s'occupe de toutes les démarches.

A la livraison j'ai bien reçu le véhicule figurant sur l'annonce MAIS MODIFIÉ (véhicule surbaissé

suspension à gaz, pneus taille basse (non précisé dans l'annonce) ce qui rend la conduite et le confort très dur à supporter!!! je suis prêt à retourner ce véhicule pas satisfaisant! tromperie!!!

De plus le contrôle technique ALLEMAND ok... mais moi j'ai fait faire un CT FRANÇAIS

Disques de freins usés AVD, / AVG HS donc à changer qui doit payer ??? s'il vous plaît.

Que dois-je faire auprès du mandataire, Merci d'avance de votre aide. Cordialement.

Par **Marck.ESP**, le **28/12/2024** à **08:50**

Bonjour et bienvenue

Si ce véhicule n'est donc pas conforme à sa fiche d'homologation, votre but est d'obtenir de le rendre contre remboursement. Pour cela, vous avez tout intérêt à adresser d'abord un courrier recommandé avec AR et voir un avocat.

Par **Jack0606**, le **28/12/2024** à **10:10**

Bonjour Monsieur,

Merci de votre prompt réponse claire et précise.

Merci beaucoup très bonne journée.